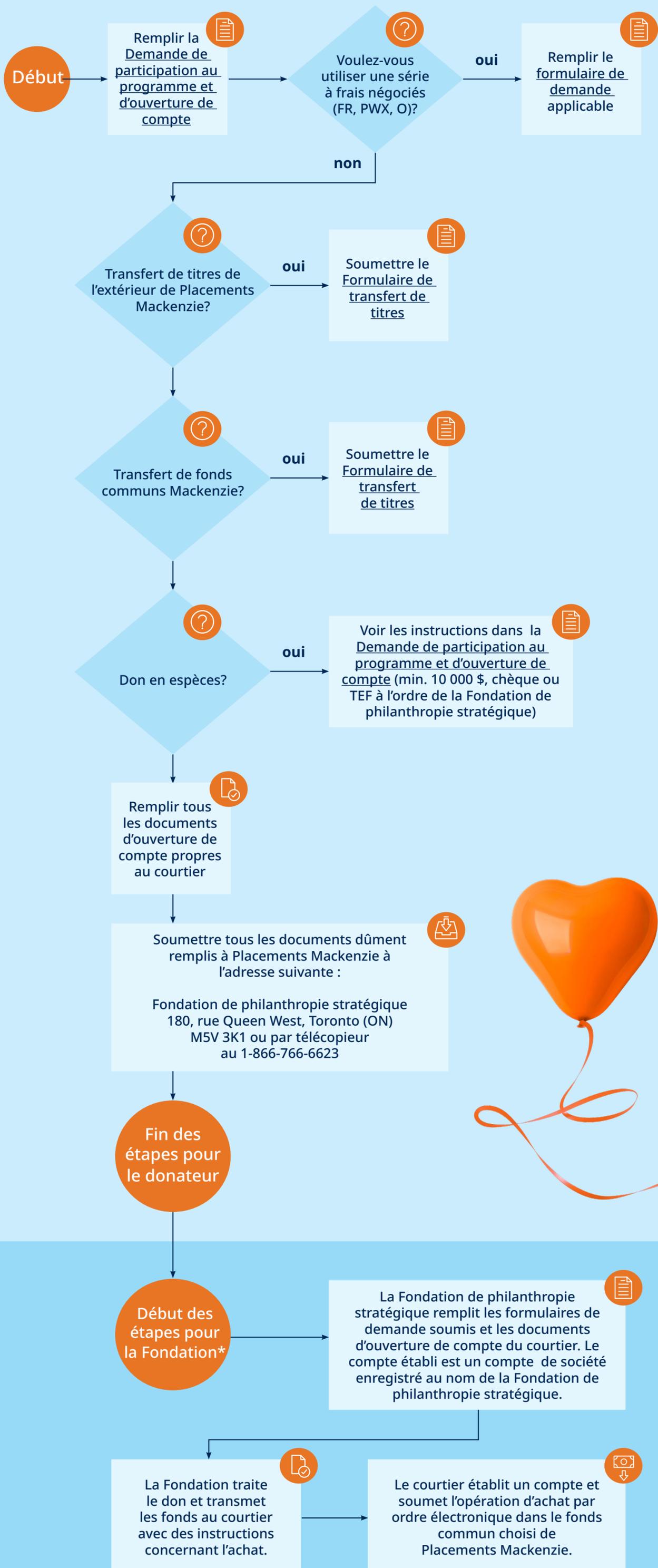


# Ouverture d'un compte du Programme philanthropique Mackenzie



## Faire un don commence par une conversation.

Veillez visiter [placementsmackenzie.com/dons](http://placementsmackenzie.com/dons) ou communiquer avec un spécialiste à [foundation@scgf.ca](mailto:foundation@scgf.ca) ou en composant le 1-866-445-6764.

**Dons + Subventions + Croissance**  
Ensemble, c'est mieux.



\* Étapes applicables aux comptes au nom du client administrés par Placements Mackenzie et aux comptes de prête-nom administrés par le courtier.

Mackenzie a mis sur pied le Programme philanthropique Mackenzie en collaboration avec la Fondation de philanthropie stratégique, un organisme caritatif canadien enregistré. Les dons effectués en vertu du programme sont irrévocables et sont acquis par la fondation. Les renseignements sont de portée générale et ne constituent en aucun cas des conseils fiscaux professionnels. La situation de chaque donateur est unique et les conseils doivent être prodigués par un conseiller. Veuillez lire le guide du programme pour connaître tous les détails du programme, dont les frais et charges, avant de faire un don.

Les placements dans les fonds communs et les FNB peuvent donner lieu à des commissions de suivi, des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire.